



REGLEMENTATION PROVINCIALE

Abrogé par :
- Arrêté n° 364-2017/ARR/DJA du 16 février 2017

M3

ARRÊTÉ

n° 11295-2009/ARR/DJA du 16 octobre 2009

portant désignation de personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA PROVINCE SUD,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n° 02-2001/APS du 06 avril 2001 relative à l'adhésion de la province sud à un groupement d'intérêt économique et accordant des habilitations ;

Vu l'arrêté n°89-15/CC du 22 mai 1989 portant statut de l'établissement de régulation des prix agricoles (ERPA) ;

Vu les statuts modifiés de l'office pour l'amélioration du logement (OPAL), adoptés le 18 juillet 1986 ;

Vu la délibération n° 46-2006/APS du 26 octobre 2006 relative à l'adhésion de la province Sud à l'association « Maison de l'Habitat » ;

Vu la délibération modifiée n°12-90/APS du 24 janvier 1990 relative à l'aide médicale et aux aides sociales ;

Vu l'arrêté n° 2006-185/GNC du 19 janvier 2006 portant création de l'observatoire de la condition féminine de la NC ;

Vu les articles 123-1 à 123-4 du code de l'environnement de la province Sud relatifs au comité de pilotage de Goro Nickel ;

Vu les articles 411-1 à 411-3 du code de l'environnement de la province Sud relatifs au comité des installations classées pour la protection de l'environnement dans la province Sud ;

Vu les articles 121-1 à 121-4 du code de l'environnement de la province Sud relatifs au comité pour la protection de l'environnement,

ARRÊTE

Modifié par :

- Arrêté n° 2016-2013/ARR/DC du 4 octobre 2013
- Arrêté n° 904-2015/ARR/DC du 11 juin 2015
- Arrêté n° 1524-2015/ARR/DC du 2 juillet 2015 (via arrêté 2016-2013/ARR/DC du 4 octobre 2013)

ARTICLE 1 : Sont désignés par le Président de l'assemblée de la province Sud, en raison de leur qualités professionnelles, au sein des organismes extérieurs suivants :

1. SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

(112) Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud (GIE NCTPS) <i>au conseil d'administration</i>	Paul MAES
---	-----------

2. SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL

(104) Établissement de régulation des prix agricoles (ERPA) <i>au conseil d'administration</i>	Jean-Jacques DELATHIERE
---	-------------------------

3. SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

(007) Office Pour l'Amélioration des Logements (OPAL) <i>à l'assemblée générale</i>	Marie-Jo BARBIER-PONTONI Benoit SAINT-OMER Le délégué au logement
<i>au conseil d'administration</i>	Marie-Jo BARBIER-PONTONI Benoit SAINT-OMER Le délégué au logement
(199) La Maison de l'habitat <i>au conseil d'administration</i>	Marie-Jo BARBIER-PONTONI Nalina TIROU Le délégué au logement
(077-2) Commission d'attribution des logements de la SIC	Eliette COGNARD

4. SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

(069) Commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales	Frédéric PATANE, représentant le collectif handicap Rose-France BONDARENKO, présidente de l'association calédonienne d'aide aux personnes âgées ACAPA
(191) Observatoire de la condition féminine de la Nouvelle-Calédonie	Georgia VIANNENC Denise DELRIEU

5. SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

<p>(146) Comité de pilotage (Goro Nickel) <i>Le Président du sous-comité chargé des questions relatives à l'emploi et la formation</i></p> <p><i>Le Président du sous-comité chargé des questions relatives à l'aménagement et à l'urbanisme</i></p> <p><i>Le Président du sous-comité chargé des questions relatives à l'impact socioculturel du projet</i></p> <p><i>Le Président du sous-comité sur la participation des entreprises locales à la construction de l'usine</i></p> <p><i>Le Président du sous-comité sur le développement des petits projets économiques induits</i></p>	<p>Dominique DALY</p> <p>Dominique SIMONET, secrétaire général adjoint en charge de l'aménagement et du patrimoine</p> <p>Hélène IEKAWÉ</p> <p>Cynthia LIGEARD</p> <p>Vincent RAYNAUD, chef du service du développement économique</p>
--	---

<p>(058-1) Comité des installations classées pour la protection de l'environnement dans la province Sud</p> <p><i>Pour les questions relatives aux installations classées relevant des domaines agricoles ou agroalimentaires le comité des installations classées, s'adjoit des membres ci-après</i></p>	<p>Jean-Charles MOGLIA Ghislaine ARLIE</p>
<p><i>Pour les questions relatives aux installations classées relevant des autres domaines économiques, le comité s'adjoit, s'adjoit des membres ci-après</i></p>	<p>Christine POLLABAUER Yves MAGNIER</p>

<p>(188) Comité pour la protection de l'environnement dans la province Sud (CPPE)</p>	<p>Hubert GERAUT, président du Fonds mondial pour la nature Jean-Louis D'AUZON, président de l'association de sauvegarde de la nature néo-calédonienne</p>
--	---

6. SECTEUR DE LA CULTURE

Réécrit par arrêté n° 2016-2013/ARR/DC du 04/10/2013, art.1

Modifié par arrêté n° 904-2015/ARR/DC du 11/06/2015, art.1

Modifié par arrêté n° 1524-2015/ARR/DC du 02/07/2015, art.1 (via arrêté n° 2016-2013/ARR/DC du 04/10/2013)

(172) Au sein du jury du dispositif d'aide à la création artistique :

- désignation de madame Lydie GARDET et de monsieur Henri GAMA qui siègent au jury lorsqu'il se prononce sur le versement d'une aide à la création en arts visuels ou d'une aide à l'exposition ;

- désignation de monsieur Jean-Brice PEIRANO et de monsieur Manuel CASTEJON qui siègent au jury lorsqu'il se prononce sur le versement d'une aide à l'accompagnement à l'écriture et d'une aide à l'édition ;
- désignation de monsieur Evarist WAYARIDRI et de monsieur Jean-Pierre CABEE qui siègent au jury lorsqu'il se prononce sur le versement d'une aide à la création musicale ;
- désignation de madame Corinne CUMENAL et de monsieur Manuel TOURAILLE qui siègent au jury lorsqu'il se prononce sur le versement d'une aide à la réalisation de courts-métrages.

(111) Au sein du jury dispositif de la bourse d'enseignement artistique :

- Lydie GARDET pour la catégorie de concours relatifs aux arts visuels ;
- Jean-Pierre CABEE pour la catégorie de concours relatifs au chant ou à la musique ;
- Sthan KABAR LOUËT pour la catégorie de concours relatifs à la danse ;
- Stéphane PIOCHAUD pour la catégorie de concours relatifs au théâtre ;
- Terence CHEVRIN pour la catégorie de concours relatifs à l'audiovisuel ;
- Stéphane LEGRAND pour la catégorie de concours relatifs au cirque.

(156) Au sein de la commission de financements des projets de décoration ou d'aménagement paysager :

- désignation de monsieur Jean-François Danet pour la catégorie professeur d'art plastique de l'Education nationale désignée par le vice-recteur ;
- désignation de madame Valérie Morignat pour la catégorie critique d'art ;
- désignation de madame Véronique Menet pour la catégorie conseiller paysagiste.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le commissaire délégué de la République et notifié aux intéressés.